

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud
SÉANCE du 13 mars 2015

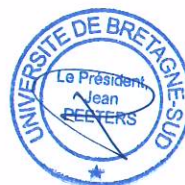
Délibération n° 28-2015

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 21 novembre 2014.

Membres en exercice : 26 membres

<u>Votes</u> : 16	Pour :	16
	Contre :	0
	Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.



Visa du Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : PV de la séance du CA du 21 11 2014
--

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 24 mars 2015

Document mis en ligne le : 24 mars 2015